

Seraing, le 13 avril 2015

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L 1122-24 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, je vous remercie d'inscrire à l'ordre du jour du conseil communal de ce 20 avril 2015 le point suivant :

Concerne : Situation inconfortable pour le personnel à la cité administrative due au réglage de la domotique.

Monsieur le Bourgmestre,

Un vent favorable me rapporte que le personnel de la cité administrative souffre d'un manque de réglage de la domotique du bâtiment.

Lors de mes rencontres, on m'a parlé de :

- *Rhumes fréquents*
- *Taux d'humidité insuffisant*
- *Electricité statique important*
- *Du système de recyclage, de régénération de l'air, après journée défaillant*
- *Et à chaque rencontre, les personnes me disent «qu'il est dommage de ne pas pouvoir ouvrir une fenêtre de temps en temps »*

Monsieur le Bourgmestre, pourriez-vous m'en dire plus sur le réglage de la domotique qui gère le bâtiment de la nouvelle cité administrative, elle est apparemment sujette à problèmes récurrents actuellement.

Quand pensez-vous que la situation sera revenue à la normale, surtout pour le bien vivre et bien être du personnel de la cité administrative.

Il serait d'autant plus regrettable que ce bâtiment, à priori exemplaire et moderniste en termes d'écologie et d'efficacités énergétiques, puisse dégager une image négative pour des causes de réglages ou autres qu'il reste à préciser.

En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

*Carmelo Sciortino
Conseiller Communal & de Police*